

# Taxe carbone

## La Chine menace de saisir des avions

L'opposition à la « taxe carbone » européenne a franchi un nouveau pas hier, la Chine agitant la menace de mesures de rétorsions allant jusqu'à la saisie d'aéronefs si ses compagnies aériennes sont sanctionnées.

Le système d'échange d'émissions de gaz à effets de serre (EST) instauré par l'Union Européenne au début de l'année provoque l'opposition des principaux pays comme les Etats-Unis, l'Inde, la Russie ou la Chine, cette dernière étant la plus virulente avec – jusque là – le refus de participer et des menaces de blocage de commandes d'Airbus. La rhétorique a monté d'un cran le 12 juin 2012 : l'Association du Transport Aérien Chinois (ATAC) qui regroupe les Air China, China Eastern et autres China Southern Airlines prévient que le gouvernement « prendra au minimum les mêmes mesures de rétorsion que celles prévues par l'UE », à savoir des amendes et dans certains cas l'immobilisation des avions.

La raison de cette nouvelle crispation est purement conjoncturelle : l'Union Européenne avait donné jusqu'au 31 mars aux compagnies aériennes pour fournir des données sur leurs émissions de CO<sub>2</sub>, un délai repoussé mais qui arrive à échéance à vendredi prochain. Les compagnies chinoises ont été rejointes dans leur refus de participer par entre autres les indiennes – Delhi a récemment menacé d'interdire le survol de son territoire en cas de sanctions.

Reste à savoir qui craquera le premier dans ce bras de fer : l'UE avait fait un premier pas au printemps, qui n'a semble-t-il pas amolli les opposants. Mais l'ATAC a tempéré ses propres menaces, expliquant qu'elle ne voulait pas d'une nouvelle guerre commerciale. Quant à l'IATA, dont le congrès se tient cette semaine à Pékin, elle continue de réclamer un accord via l'OACI – qui n'en a pas toujours trouvé après des années d'efforts...

Rappelons que l'ETS impose à toutes compagnies opérant dans l'Union Européenne, quelle que soit leur nationalité, de payer à partir du printemps prochain une taxe pour l'équivalent de 15% de leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Un pourcentage qui sera régulièrement relevé, et « pourrait coûter 17,5 milliards d'euros à l'industrie » ces huit prochaines années.